

Liste de Recommandations tirées des Rapports annuels Migration du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme

Rapport 2007: http://www.diversite.be/?action=publicatie_detail&id=19&thema=2

Rapport 2008: http://www.diversite.be/?action=publicatie_detail&id=68&thema=4

Rapport 2009: http://www.diversite.be/?action=publicatie_detail&id=117&thema=4

Régularisation :

- Critères :
 - o Critère positif et négatif :
 - Rapport 2007 p. 115
 - Rapport 2008 p. 65
 - Rapport 2008 p. 88
 - o Inéloignables (critère négatif) :
 - Rapport 2008 p. 65
 - o Rôle commission consultative pour appréciation critère négatif :
 - Rapport 2008, p. 88
 - Rapport 2009, p. 76
 - o Doivent respecter principes d'égalité et de non discrimination :
 - Rapport 2009 p. 88
- Pouvoir lié :
 - o Pour apatrides
 - Rapport 2007 p. 115
 - Rapport 2008 p. 65
 - Rapport 2008 p. 88
 - Rapport 2010 à paraître (séjour 5)
 - o Pour mineurs étrangers non accompagnés :
 - Rapport 2007 p. 115.
 - Rapport 2008 p. 65
 - Rapport 2008 p. 88
 - Rapport 2010 à paraître (séjour 5)
- Mécanisme
 - o Permanent
 - Rapport 2008 p. 88
 - o La norme du niveau le plus élevé :
 - Rapport 2009 p. 76
 - Communiqué sur régul après instructions juillet 2009.
 - o Habilitier le Roi à définir des critères « humanitaires » par AR :
 - Rapport 2009, p. 88
 - Rapport 2010 à paraître (séjour 3)

Inéloignables :

- remplissent prima facie le critère négatif de régularisation (cf supra)
 - o Rapport 2008 p. 65
- transposer l'article 9.2 de la directive retour pour reporter l'éloignement et mieux prendre en compte les situations d'inéloignabilité.

- o Rapport 2009, p. 56
 - o Rapport 2010 à paraître (séjour 4)
- Transposer article 14.2 de la directive retour pour leur donner un socle de droit tant que ne peuvent être éloignés.
 - o Rapport 2009, p. 56
 - o Rapport 2010 à paraître (séjour 4)
- Organiser solution définitive pour les personnes inéloignables (art. 6.4 dir. Retour)
 - o Rapport 2010 à paraître (détention 3)

Vie de famille :

- Préserver le droit à la vie de famille des personnes
 - o rapport 2009, p.131
- Cohabitation et relation durable :
 - o diversifier les critères de la relation durable.
 - Rapport 2009 : p. 131
 - Rapport 2010 à paraître (vie de famille 3)
 - o Protéger les personnes souhaitant conclure un partenariat contre l'éloignement :
 - Rapport 2008, p. 121
- Mariage
 - o Éviter les enquêtes systématiques sur le caractère simulé mais n'y procéder qu'en cas de soupçons fondés :
 - Rapport 2008, p. 121
 - o Renforcer les garanties procédurales
 - Rapport 2008 p. 121
 - o Mieux protéger les candidats au mariage contre l'éloignement (réforme code civil ou circulaire 13 sept. 2005) ;
 - Rapport 2009, p. 131
 - o Protéger le droit à la vie privée des personnes dans le cadre de leur projet de mariage (échange d'information entre OE et état civil)
 - Rapport 2009, p.131

Affiliation à fédérations sportives pour mineurs d'âges

- Rapport 2010 à paraître (séjour 7)

Droit de porter plainte

- Rapport 2010 à paraître (séjour 8)

Soins médicaux :

- Mutualisation des soins de santé pour mineurs d'âge
 - o Rapport 2007 p. 120
- Prise en charge des étrangers gravement malades par institutions spécialisées (plutôt qu'en centre fermé) :
 - o Rapport 2007 p. 158